



**Communiqué de presse
IHA/872**

**A L'OCCASION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME, SEPT
ORGANISMES DES NATIONS UNIES LANCENT UN APPEL POUR UNE
AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES FEMMES
PALESTINIENNES**

(adapté de l'anglais)

Rafah, 8 mars (OCHA) – Les conditions de vie des femmes palestiniennes, y compris leur accès à la santé, à l'éducation, à la nourriture et à l'emploi, se sont considérablement dégradées en raison des limitations de mouvement, des incursions militaires et des démolitions de maisons, en particulier à Rafah où près de 10 000 Palestiniens dont de nombreuses femmes sont sans abri.

Le conflit actuel a mené à la situation suivante:

- une augmentation du nombre d'accouchements à domicile, le taux étant passé de 8,2% (avant l'Intifada de 2002) à 14%;
- une diminution du nombre de femmes ayant accès à des soins postaccouchement, le taux étant passé de 95,6% (avant l'Intifada de 2002) à 82,4%;
- 52 femmes ont accouché à des postes de contrôle militaires depuis 2002;
- 19 femmes et 29 nouveaux nés sont morts à des postes de contrôle militaires entre septembre 2000 et décembre 2002;
- 37,9% des femmes ont signalé que l'accès aux services de santé était devenu difficile.

Cette situation a conduit sept institutions et organismes des Nations Unies à exprimer leur inquiétude. Ces institutions estiment que les deux parties au conflit ont des obligations envers les femmes palestiniennes et la responsabilité d'améliorer leur situation. D'un commun accord, elles appellent les autorités israéliennes à fournir un accès sécurisé et sans conditions aux services de santé, à l'éducation, à l'emploi, à la nourriture et à d'autres biens de première nécessité. Elles appellent en outre l'Autorité palestinienne à améliorer la qualité des services de base. La communauté internationale doit quant à elle garantir que toutes les parties respectent le droit international humanitaire relatif à la protection des civils, y compris les femmes.

Les sept organismes en question sont: l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), les Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Pour de plus amples informations, contacter: Sami Mshasha, UNRWA, tel.: 02 589 0400, fax: 02 532 2714, portable: 050-317-094 courrier électronique: s.mashasha@unrwa.org; ou Monica Awad, UNICEF, tel.: 02 583 0013, ext.213, fax: 02 583 0806, portable: 057 784 374, courrier électronique: mawad@unicef.org.

Stéphanie Bunker, Service de la mobilisation, des relations extérieures et des systèmes d'information – OCHA, room S-3628A, courrier électronique: bunker@un.org, tel.: 917 367 5126, portable: 917 892 1679, fax: 212 963 1312.

* * * * *